

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Edition Quotidienne.  
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS... \$13.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00  
POUR L'ETRANGER... \$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30  
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Edition Hebdomadaire.  
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.60 \$1.00 75 cts  
POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.05 \$1.35 \$1.05  
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, MATIN, 23 MAI 1897.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.  
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.  
Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ENVOI EN SOLIDITÉ AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UN AUTRE PAGE.

## SOMMAIRE.

Un Crime, J. Gentil.  
Une Préface inédite de François Coppée.  
Vieux souvenirs, page historique.  
L'homme fidèle, histoire sentimentale.  
Les nouveaux cardinaux.  
La tombe et la rose, Madeline, poésies.  
Chronique de l'Élysée.  
Mondanités.  
L'Actualité, etc., etc.

## NOS MACHINES.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que, sous peu, nous recevrons les machines que nous avons achetées pour remplacer la composition à la main. Dès que l'installation en aura lieu, nous inviterons nos amis et ceux du journal à les venir voir fonctionner.

## Notre Gravure.

Larissa est une ville d'un gracieux aspect, située au milieu de bosquets et d'arbustes; les édifices ont des coquets, les jardins bien entretenus remplis de fleurs.

Larissa a été le théâtre de récents événements.

Le général Mavromichalis, qui était à Larissa, essaya d'arrêter la débâcle qui allait se produire à la suite de la défaite des Grecs.

Les rues de la ville étaient remplies de soldats de toutes armes dans une confusion inextricable, qui se laissaient tomber sans écouter les sommations ni les appels de leurs officiers.

Les habitants, qui avaient appris le désastre vers deux heures du matin, s'étaient enfuis aussitôt à travers les rues dans un désordre inexprimable. La population était remplie de frayeur; le moindre cri faisait fuir tout le monde dans tous les sens.

Enfin la lune se montra; la population reprit peu à peu plus de calme, et au lever du jour, l'émotion générale ne se bornait plus qu'à des mouvements d'une rue à l'autre et à des discussions inquiètes sur l'avenir.

On estime à cinq ou six cents le nombre des morts pendant la débâcle.

## Le Bazar de la Charité.

### L'affluence.

D'après des calculs qui ne sont, bien entendu, qu'approximatifs, mais qui ne sont pas, croit-on, très éloignés de la vérité parce qu'ils sont basés sur la première journée de vente, sur la recette qui y fut réalisée, sur le nombre d'invités qui, les derniers, avaient fréquenté l'établissement le lendemain de l'inauguration, on estime qu'il y avait dans le bazar, au moment où s'est produit la catastrophe, de 1,600 à 1,700 personnes. Peu d'hommes, à raison de l'heure, une cinquantaine environ. Au début même du soir, l'affluence des visiteurs était plus particulièrement nombreuse devant le comptoir des cercles catholiques ouvriers, au jeu du ballon, au buffet, au comptoir de la duchesse d'Alençon, et à celui de Mme de Vatimesnil, présidente de l'œuvre de l'hôpital du Perpétuel secours.

—On annonce que la baronne douairière de Saint-Didier, morte dans l'incendie en question, laisse par testament : 200,000 francs à l'œuvre des Saints-Anges, dont elle était la présidente; 50,000 francs à la caisse des retraites des ouvriers de la Compagnie du Nord, dont son mari était administrateur; 10,000 francs aux pauvres de Paris; 10,000 francs aux pauvres de Chantilly.

## Guillaume II en Lorraine.

D'un correspondant spécial. — L'empereur d'Allemagne est arrivé le 9 mai à son château d'Urville, accompagné de l'impératrice et de l'ainé de ses fils. On avait répandu le bruit que la maladie de l'un d'eux ferait remettre cette visite, mais il ne s'agissait que d'une indisposition sans gravité.

A neuf heures, le train impérial, composé d'une douzaine de voitures dont les caisses sont peintes en bleu dans leur partie inférieure et en blanc dans leur partie supérieure, paraissait à la station d'Urville, station qui n'est point ouverte au public.

Les voitures de ce train sont très luxueuses; on y a réuni tout le confort possible que peuvent comporter des installations de ce genre.

Il pleuvait quand la machine a stoppé, et la pluie a continué à tomber presque toute la nuit; le soleil ne s'est montré que dans l'après-midi.

La journée du couple impérial s'est passée entièrement dans l'intimité; aucune réception ni cérémonie officielle.

A Metz, d'ailleurs, on ne sait quand l'empereur entrera dans la ville. Comme il doit s'y rendre pour la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire du prince Frédéric-

Guillaume, on a placé quelques guirlandes et des drapeaux à la gare.

Ce monument se dressera à droite de la statue équestre de Guillaume Ier, devant la façade arrière du Palais de justice. Il y avait là un cheval en bronze qu'on a déplacé et transporté devant la façade principale.

Le moment est peut-être mal choisi pour cette cérémonie, car l'esplanade est envahie par les baraques de la foire annuelle.

La statue de Ney disparaît derrière un cirque, qui — à Metz, la chose fait sensation — organise une représentation pour les victimes pauvres de l'incendie du Bazar de la charité; non loin de là se dresse un panorama qui donne des vues de la catastrophe de la rue Jean-Goujon.

Tout à côté de la statue est installé le déballage d'un marchand de porcelaines qui a mis en montre des assiettes reproduisant des scènes de la vie militaire française, ainsi que les anciens uniformes des français, leurs drapeaux et leurs étendards.

Du reste, chez le principal marchand d'estampes de la ville, on peut voir, à côté des photographies de l'impératrice et de l'empereur en colonel des husards de la garde, des gardes du corps et de l'infanterie, des tableaux et des chromolithogra-

phes qui représentent des chasseurs d'Afrique, des cuirassiers et des dragons français exposés sur le même plan.

Sans commentaires, n'est-ce pas? Pour demain, on s'attend à une parade d'armes par alerte et à une prise d'armes sur un terrain voisin de Metz, qui n'est pas encore connu.

## Le don de 937,438 francs.

On sait qu'il est inexact que ce soit Mme la baronne de Hirsch qui ait fait le don de la somme nécessaire aux œuvres du Bazar de la Charité. M. de Mackau a reçu une lettre de Mme de Hirsch elle-même, pour démentir le bruit qui avait couru. La somme sera versée en quatre fois dans les mains de M. Amédée Dufaure, trésorier du Bazar de la Charité, et de M. de Mackau, président, qui se sont engagés à ne pas divulguer l'origine de ce don magnifique, et ne devront la faire connaître qu'aux membres du comité, s'il est nécessaire.

## LE TESTAMENT DU DUC D'AUMAË.

Comme nous l'avons déjà dit, le duc d'Aumale a laissé deux testaments, l'un en France, l'autre en Angleterre.

Le domaine de Guise (Nouvion en Thiérache) est donné en propriété au prince Jean, officier en Danemark, second fils du duc de Chartres. L'usufruit de ce domaine, qui est des plus considérables, est réservé au duc et à la duchesse de Chartres, leur vie durant.

L'hôtel de la rue Montalivet est donné au prince Pierre, fils aîné du comte d'Eu. Le testament anglais dispose de toutes les valeurs mobilières du duc d'Aumale. Les exécuteurs testamentaires sont Anglais, et ont un rôle absolument distinct de celui des exécuteurs testamentaires français, si bien qu'aucun recours ne pourra avoir lieu de part ou d'autre.

La seule disposition testamentaire que le duc d'Aumale ait prise en ce qui concerne ses obligations est celle-ci :

— Je veux être enterré à Dreux, au milieu de mes miens. On sait que les quatre enfants du duc d'Aumale sont enterrés là.

La Tsarine artiste. L'impératrice de Russie possède, paraît-il, un véritable talent

de caricaturiste. Dès son enfance, elle faisait des charges assez réussies de ses professeurs et des familiers du palais de Darmstadt. Elle continue en Russie à exercer sa verve légère aux dépens des dignitaires de sa cour.

L'empereur, qui s'amuse beaucoup de ses piquantes esquisses, avait souvent insisté pour que sa femme fit aussi sa caricature. La tsarine, après s'être longtemps refusée, a fini par céder à son désir. En quelques minutes elle a improvisé une composition où l'on voit l'empereur, solennel, revêtu du manteau de cérémonie, mais encore enfané malgré sa barbe, et assis sur un tabouret. Il est entouré d'un cercle de parents, grands-doux et grandes duchesses, qui tous, empoussiés et anxieux, tenant à la main une tasse, une cuillère ou un "bikeron," insistent auprès du jeune prince pour lui faire accepter leur "nanan," leur confiture et leur bouillie. Mais le marmot régitime, repoussé également toutes les avances et s'enfonce dans une prudente bouderie.

Cet ironique dessin, qui résume assez exactement les petites intrigues de l'entourage impérial, a beaucoup divertit l'empereur et la cour.

## LA SOUSCRIPTION DU "FIGARO".

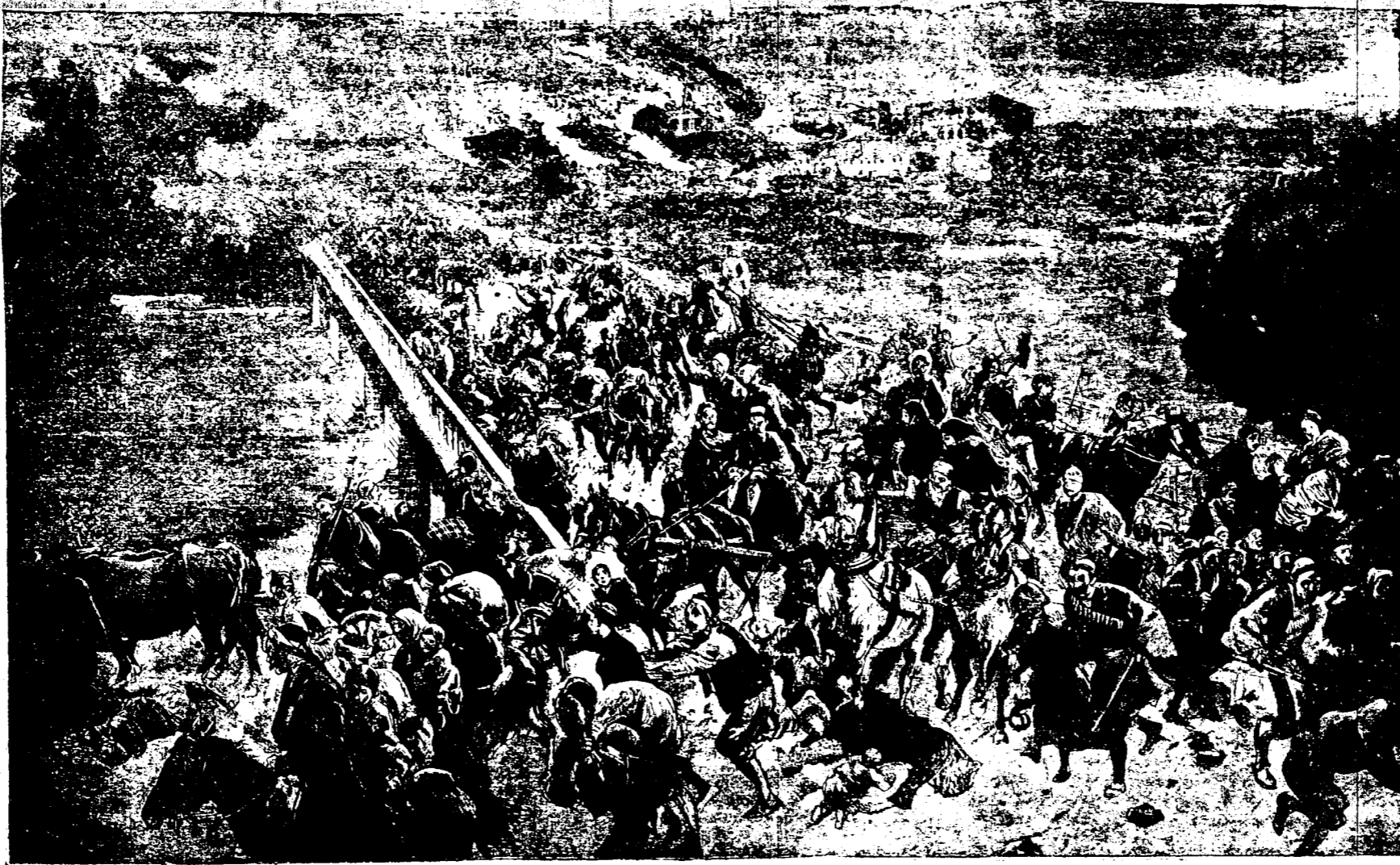
Total de la deuxième liste: 334,179 fr. 65; total au 9 mai: 451,046 fr. 65. Parmi les souscripteurs, MM. les barons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild, 100,000 francs; le baron Adolphe de Rothschild, 25,000 francs; Mme la baronne de Hirsch, 25,000 francs; duchesse de Gramont, 2,000 francs; Mme Groult, 1,000 francs; comte Boni de Castellane, 5,000 francs; Francisco Recur, 5,000 francs; Paul Bertin, 2,000 francs; baronne Nathaniel de Rothschild, 10,000 francs; Jules Beer, 3,000 francs; duc de Talleyrand-Valemcy, 1,000 francs; R. Bacot, 2,000 francs; Mue de Provingy, 3,000 francs; duchesse douairière de Noailles, 1,000 francs; comtesse Gréville, 2,000 francs; Mme Ridgway, 1,000 francs; Mue Vve Gustave Lebandy, 1,000 francs; M. Ho-kier, 2,000 francs; M. Michel Eprassi, 2,000 francs; Mme Fournier-Sarlovèze, 1,000 francs; M. Bocher, 1,000 francs; M. F. Bischoffstein, 2,000 francs; Mue Edgar Stern, 3,000 francs; comte de Chambrun, 1,000 francs; M. rquisse d'Armon-douairière, 2,000 francs; prince Kaprithala, 1,000 francs; Mme Edouard Nathan, 1,000; M. Ch. Porges, 1,000 francs; comte et comtesse de Ganay,

blique peut sauver la patrie hellénique. C'est la légende du bataillon de la Moselle en sabots greffés sur celle des Thermopyles. Il est à regretter pour la famille royale que dans tous ces événements le diadème n'ait pas trouvé l'occasion de se faire blessier. Or on voit par les correspondances qui arrivent du théâtre de la guerre que ce jeune prince a eu le sang-froid de se mettre le premier en sûreté chaque fois que l'occasion s'en est présentée. C'est sans doute parce que son jugement éclairé et sa connaissance de la tactique allemande lui montraient qu'il n'y avait rien à faire et qu'il ne réaliserait pas la prophétie suivant laquelle la restauration de l'empire grec se fera quand un prince Constantin aura épousé une princesse Sophie. Ces choses-là arrivent jamais qu'à la façon dont Alexandre trancha le nœud gordien.

## PENSEES.

La bouche sourit mal quand le cœur est blessé.  
Au sort nul ne peut se soustraire.  
Il n'est ni triste auquel qu'il n'est pas son frère.  
Souvent notre amour propre étroit nous gêne.

## L'ACTUALITE.



ABANDON DE LA VILLE DE LARISSA PAR LES GRECS.

Charles, on a placé quelques guirlandes et des drapeaux à la gare.

Ce monument se dressera à droite de la statue équestre de Guillaume Ier, devant la façade arrière du Palais de justice. Il y avait là un cheval en bronze qu'on a déplacé et transporté devant la façade principale.

Le moment est peut-être mal choisi pour cette cérémonie, car l'esplanade est envahie par les baraques de la foire annuelle.

La statue de Ney disparaît derrière un cirque, qui — à Metz, la chose fait sensation — organise une représentation pour les victimes pauvres de l'incendie du Bazar de la charité; non loin de là se dresse un panorama qui donne des vues de la catastrophe de la rue Jean-Goujon.

Tout à côté de la statue est installé le déballage d'un marchand de porcelaines qui a mis en montre des assiettes reproduisant des scènes de la vie militaire française, ainsi que les anciens uniformes des français, leurs drapeaux et leurs étendards.

Du reste, chez le principal marchand d'estampes de la ville, on peut voir, à côté des photographies de l'impératrice et de l'empereur en colonel des husards de la garde, des gardes du corps et de l'infanterie, des tableaux et des chromolithogra-

phes qui représentent des chasseurs d'Afrique, des cuirassiers et des dragons français exposés sur le même plan.

Sans commentaires, n'est-ce pas? Pour demain, on s'attend à une parade d'armes par alerte et à une prise d'armes sur un terrain voisin de Metz, qui n'est pas encore connu.

Le premier institue cinq exécuteurs testamentaires: MM. Bocher, Limbourg, Demomandière, George s Picot, de l'Institut, et le général Guyot.

Ces messieurs ont la garde de Chantilly pendant un an, car ce n'est qu'un an après la mort du prince que l'Institut doit entrer en possession du château, de ses collections et du domaine. Pendant cette année, les exécuteurs testamentaires auront à remplir toutes les formalités de la succession, à gérer et surveiller le domaine, et finalement à procéder à la remise du legs.

Ils auront à procéder en outre à la remise des autres legs dont voici les principales dispositions:

La terre d'Aumale, comme nous l'avons dit, est destinée à Monsieur le duc d'Orléans, mais ceci mérite explication.

A la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

En outre, le duc d'Aumale lé-

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

gait à la mort du comte de Paris, le domaine d'Eu, qui était très grand, fut loti pour le partage entre les héritiers. Le duc d'Aumale, pour éviter ce morcellement, racheta toutes les parts et les donna à Monsieur le duc d'Orléans, à l'exception de la terre d'Aumale qui était une de ces parts et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Monsieur le duc d'Orléans va donc se trouver en possession de tout le domaine d'Eu, tel que l'avait le comte de Paris.

## DEPECHE

### Télégraphiques

### TRANSMISES A L'ABEILLE.

### NOUVELLES ETRANGERES

### Disette d'œufs à Cuba.

Washington, 22 mai.—Il y a, à Cuba, une véritable disette d'œufs, résultat naturel de la guerre civile. Suivant le vice-consul des Etats-Unis à Santiago, M. Hyatt, il y a là un excellent marché pour les œufs américains.

Les œufs se vendent à Cuba environ 40 cents la douzaine. Les droits s'élèvent à environ 10 cents la douzaine.

### Découverte d'importants gisements de houille.

Washington, 22 mai.—Le Département d'Etat vient d'être informé par le consul des Etats-Unis à Carthagène, Colombie, de la découverte d'un des plus vastes gisements de charbon qu'il ait au monde. Ces terrains houillers se trouvent

dans le département de Bolivar, en Colombie, de 8 à 12 milles de la baie de Guipati et à 48 milles de Carthagène. C'est de l'anhracite et du demi-anhracite; il est très bon pour la vapeur. Les terrains contiennent, dit-on, 300,000,000 de tonnes et comprennent 215,000 acres.

### Un chemin de fer Coréen construit par un Américain.

Washington, 22 mai.—Le ministre des Etats-Unis à Seoul, Corée, annonce au département d'Etat, en date du 12 avril dernier, que les travaux de chemin de fer de Seoul-Chemulpo se poursuivent avec succès.

C'est M. Morse, un américain, qui a la concession de ce chemin; elle lui a été accordée le 29 mars 1896, à condition que les travaux seraient commencés en moins d'un an, à partir de la date de la concession.

### Nouvelles d'extrême Orient.

#### Le consul de Russie attaqué par des soldats japonais.

San Francisco, 22 mai.—Le prince Lobanoff, consul russe à Yokohama, a été attaqué, le mois dernier, par trois soldats, tandis qu'il se rendait à pied, à sa villa, à Hayama. Deux des hommes se précipitèrent sur lui et le saisirent au collet. Le Consul essaya de se débarrasser de leur étreinte, mais le troisième le poursuivit à coups de bambou.

Des avis de Seoul annoncent que les négociations entamées par le gouvernement chinois pour emprunter 100,000,000 de taels à l'Angleterre, afin de pouvoir payer, cette année l'indemnité qu'il doit au Japon, ont été rompues.

Plusieurs séances du Conseil de Cabinet ont été consacrées à la discussion de l'engagement projeté et proposé d'officiers et de soldats russes; mais la proposition a rencontré de vifs adversaires. L'affaire a été indéfiniment ajournée.

#### Un croiseur autrichien.

Londres, 22 mai.—Une dépêche spéciale de Vienne dit que le croiseur autrichien Kron Prinzessin Stefania a reçu l'ordre de se rendre de Salonique à Phalère, près du Pirée, et d'y rester à la disposition de la famille royale de Grèce, pour la conduire en Autriche s'il est nécessaire.

#### A la côte.

Halifax, Nouvelle-Écosse, 21 mai.—Des pêcheurs arrivés aujourd'hui à Halifax annoncent qu'un grand vapeur est échoué à Flints Island, au large de la côte de Cap Breton.

Il n'ont pu obtenir de détails à cause du gros temps. On suppose que ce navire est le Delta. Il semble lourdement chargé.

#### Réinvasion du duc de Tétuan.

Madrid, 22 mai.—Le duc de Tétuan, qui avait donné sa démission de ministre des affaires étrangères, hier après avoir soufleté le sénateur Comas, un libéral a repris son poste, sur le conseil du premier ministre, don Canovas del Castillo, qui pense que le ministère ne doit pas être désorganisé à cause de questions internationales importantes, d'autant plus que les seconds ont décidé qu'un duel n'était pas nécessaire.

Les étudiants en droit ont fait une démonstration devant la résidence du sénateur Comas. Ils ont conspué le duc de Tétuan.

La police les a finalement dispersés.

#### La question d'Orient à la Chambre des Députés de Paris.

Paris, France, 22 mai.—La chambre des députés était foule aujourd'hui quand M. Gautier a interpellé le gouvernement sur les affaires d'Orient.

Le député a exprimé l'espoir que la France ne permettrait pas l'enlèvement de la Thessalie à la Grèce ou un contrôle européen des finances grecques.

Il a aussi exprimé le regret du fait que l'influence allemande ait supplanté l'influence française à Constantinople.

Dans sa réponse le ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, a dit qu'il espérait que, en vue de l'accord des puissances européennes, la Turquie renoncera à ses prétentions mais il a ajouté que quoique la tâche serait longue il était raisonnable de croire que les conseils des puissances prévaudraient ultérieurement.